

que. A peine avait-il rendu le dernier funérailles quelques-uns de leurs pasoupir, qu'un deuil général était ordonné; des courriers partaient pour tous les points de l'empire, avec ordre d'inviter les feudataires et la principale noblesse aux funérailles. En présence de ces grands personnages, le corps était lavé et parfumé de manière à le garantir de toute corruption, et place sur une natte; on le veillait pendant plusieurs nuits, et, durant cette longue veille, les marques d'une douleur profonde, les pleurs, les sanglots, les gémissements étaient de rigoureuse étiquette. On coupait une poignée de ses cheveux pour être soigneusement conservée; on mettait dans sa bouche une grosse émeraude; on plaçait sur ses genoux dixsept couvertures fort riches, dont chacune avait sans doute une destination symbolique, et par-dessus tout cela on attachait l'image de l'idole objet de la vénération particulière du monarque pendant sa vie; puis on lui couvrait le visage d'un masque enrichi de perles et de pierres précieuses; puis, le corps placé au milieu d'un immense cortége de nobles, de prêtres, de peuple, était porté dans la cour intérieure du grand temple et posé avec ses ornements sur un immense bûcher. Chaque assistant y jetait, comme offrande, ses armes et des objets de prix. Un grand nombre d'esclaves et de femmes étaient immolés pour le servir dans l'autre monde, ainsi que plusieurs officiers de sa domesticité, parmi lesquels figurait celui qui avait soin d'entretenir les lampes du palais, afin que le monarque vît clair dans sa route. Son chapelain particulier n'était pas épargné, et même le petit chien, dont nous avons déjà parlé, figure aussi dans ce hideux holocauste. Les cendres du bûcher, renfermées dans une urne, étaient déposées dans une des tours du temple, et non portées à Chapoltépec, comme l'a cru Solis. C'était aussi dans ces tours, et non dans des cimetières, que les principaux personnages avaient leur sépulture ; et d'Acosta se trompe lorsqu'il suppose qu'on sacrifiait à leurs

rents.

Dans l'ordre social tel que celui du Mexique, tout ce qui n'était pas noble restait parqué dans les limites de son obscure condition, sans pouvoir en sortir. Il y avait même une portion considérable de peuple dont le sort était à peu près celui des paysans serfs des temps féodaux. Ils ne pouvaient changer de résidence sans la permission de leurs maîtres; c'étaient des instruments de culture attachés au sol. passant avec lui d'un possesseur à un autre. On pouvait même les échanger contre des bestiaux, et les donner en payement, soit d'une terre, soit d'esclaves destinés au service particulier du seigneur (\*). Les hommes libres. cultivant pour eux-mêmes, étaient traités par ce dernier comme des êtres d'une espèce inférieure.

La noblesse était nombreuse. Elle occupait tous les emplois publics et les grades de l'armée; elle possédait de vastes territoires et des titres transmissibles du père au fils ; d'autres titres lui étaient conférés à vie comme distinctions personnelles; d'autres encore étaient attachés en sa faveur à certaines fonctions du palais Les nobles portaient des vêtements interdits au peuple. Leurs maisons se distinguaient par une construction particulière. Le peuple les approchait avec respect, les yeux baissés, sans oser les regarder en face; eux, à leur

(\*) Herrera peint sous des couleurs fausses la condition de ces derniers esclaves, qu'il regarde comme tellement avilis, et dont la vie était si peu estimée, qu'on pouvait les tuer sans encourir aucune espèce de peine. Clavigero, au contraire, beaucoup mieux instruit, assure que l'esclavage était généralement doux, et les travaux modérés et réglés. On comptait, suivant lui, trois autres sortes d'esclaves : les prisonniers de guerre, les hommes vendus, et les malfaiteurs. On sait que les premiers étaient toujours réservés pour les sacrifices. Les seconds appartenaient généralement à la classe des enfants vendus par leurs pères. Herrera, Decad. III, lib. 7 et 17. Clavigero, I 36o.

tour, valets du maître, n'abordaient le roi que pieds nus, dans de simples habits et avec toute l'humilité des esclaves. Cette hiérarchie de respects et de bassesses avait ses règles et son cérémonial. Les formes de la langue se prêtaient à leur exigence. Les tournures et les mots dont on se servait avec des égaux auraient été inconvenants dans la bouche d'un inférieur s'adressant à une personne d'un rang plus élevé, qui les aurait pris pour

des insultes.

Le titre de Teuctli était le premier parmi la noblesse. Pour l'obtenir il fallait avoir fait ses preuves de bravoure sur les champs de bataille, être d'un âge mûr et possesseur d'une grande fortune; dans ce dernier cas un simple marchand non noble pouvait aspirer à ce titre; tel était du moins l'usage à Cholula, usage qui finit par prévaloir à Mexico et à Tlascala. Le candidat devait se soumettre à de longues pénitences, à des jeunes rigoureux, à une entière continence, se tirer du sang tous les jours, endurer les insultes et les humiliations. Lorsqu'il avait épuisé toutes les épreuves et qu'il était jugé digne d'être initié, il venait au milieu d'une cérémonie religieuse, recevoir des mains d'un prêtre le titre que son patient orgueil avait bien mérité. Le prêtre lui rappelait alors les devoirs qu'il avait à remplir ; et lui, réunissant ensuite à sa table tous les nobles ses égaux, terminait la solennité par un grand festin (\*).

La noblesse, comme corps politique,

(\*) Les cérémonies que l'on pratiquait à la réception d'un teuctli, variaient dans les diverses provinces; mais dans toutes nous voyons des traces de notre chevalerie du moyen âge. Dans toutes on remarque l'intervention des prêtres. L'usage de créer teuctli les principaux Indiens, subsista après la conquete. Ils étaient reçus au nom du roi d'Espagne; ils promettaient d'être fidèles sujets, d'être bons chrétiens et de dénoncer toute conspiration qui viendrait à leur connaissance; ils prétaient serment sur la croix et les saints Évangiles.

eut, dans les premiers temps de l'empire, une véritable importance. C'était à la fois le pouvoir législatif et le collége électoral qui choisissait les rois. Il y avait au Mexique trente nobles de premier rang, dont chacun avait dans son territoire et sous sa dépendance environ cent mille citovens, parmi lesquels on comptait trois cents nobles d'une classe inférieure. Chacun de ces chefs exercait une juridiction territoriale complète; tous levaient des taxes sur leurs vassaux; tous suivaient l'étendard du monarque à la guerre; tous fournissaient un nombre d'hommes proportionné à l'éten-due de leurs domaines, et plusieurs payaient tribut au roi comme à leur légitime souverain. C'était le gouvernement féodal, dans sa forme la plus rigide. Dans cette période où le roi n'était investi que du pouvoir exécu-tif, son autorité était extrêmement bornée; il ne pouvait ni déclarer la guerre, ni disposer du revenu public sans l'assentiment de son conseil. Mais il n'est sur la terre aucun pouvoir rival qui consente à rester longtemps stationnaire. Le commandement suprême de l'armée qui appartenait aux rois servit à l'extension de leur autorité; le prestige qui s'attache au titre de conquérant augmenta pour eux le respect des peuples; leur influence sur les choses de la religion imprima sur leur personne un caractère sacré, et les tributs levés sur les peuples vaincus, dont ils avaient une bonne part, leur permirent de dé-ployer ce faste qui séduit, de s'entourer d'une cour payée et dépendante, et de solder une garde particulière. Il est impossible de déterminer la marche des progrès du pouvoir royal; nous le voyons déjà se développer avec le grand Moctezuma, et se changer insensiblement en despotisme sous ses successeurs, puis en tyran-nie avec le dernier des princes de ce nom. Lui méprisa les anciennes lois, viola les priviléges les plus sacrés, et réduisit tous ses sujets à la condition d'esclaves. Les chefs, ou nobles du premier rang, s'étaient soumis au

joug avec une telle répugnance que, dans l'espoir de le secouer et de recouvrer leurs premiers droits, plusieurs d'entre eux recherchèrent la protection de Cortès et se réunirent à un ennemi étranger contre un oppresseur domestique. Ce n'est donc pas sous le règne de ce Moctezuma, mais sous celui de ses prédécesseurs, que nous pouvons reconnaître la forme originaire et l'esprit du gouvernement du Mexique. Les écrivains espagnols ont fait cette perpétuelle confusion, et il est impossible de prendre chez eux une idee juste du système monarchique de l'empire. Toutefois ajoutons qu'aux jours même de Moctezuma, il était des limites que la couronne n'osait franchir. Les grandes affaires se délibéraient en conseil. La soixante et unième peinture de Mendoza nous fait assister à une séance de cette assemblée, où l'on voit le monarque et quelques seigneurs, placés suivant leur rang, oc-cupés à discuter une affaire d'État. Plus d'une fois, aux jours difficiles de la lutte avec les Espagnols, nous verrons encore Moctezuma consulter ses conseillers sur les prétentions de

Cortès.

L'organisation judiciaire de l'ancien Mexique n'annonce pas un pays sauvage; elle porte la double em-preinte de l'élection populaire et de la volonté souveraine du monarque. Le roi nommait les grands juges, ou juges suprêmes, qui résidaient à Mexico et dans les villes les plus considérables du royaume. Ces grands juges prononçaient en dernier ressort, tant au civil qu'au criminel; ils nommaient les juges inférieurs et recevaient les comptes des collecteurs royaux. Audessous d'eux, un tribunal, composé d'un président et de trois conseillers, prononçait en dernier ressort sur certaines affaires civiles; mais au criminel on pouvait en appeler aux grands juges. Dans chaque quartier de la ville, un magistrat nommé par le peuple jugeait en première instance les affaires de sa circonscription, et enfin d'autres magistrats, également à

la nomination de la communauté, et dont les fonctions ont quelque rapport avec celles de nos commissaires de police, avaient mission de veiller sur la conduite d'un certain nombre de familles, et d'instruire chaque jour le grand juge de tout ce qui intéressait l'ordre public. Tous ces magistrats décidaient d'après des lois positives, la plupart traditionnelles. La mort figure souvent dans ce code barbare. On la trouve prononcée contre ceux qui maltraitaient les courriers et les ambassadeurs; qui déplaçaient dans les champs une borne indicative de la propriété; qui engageaient le combat avant l'ordre des chefs; qui altéraient les poids et mesures; etc. Le divorce était permis. Il était défendu au mari de tuer sa femme lorsqu'il la surprenait en adultère; le juge s'en chargeait pour lui.

Nous voyons une foule de peines plus ou moins graves appliquées aux plus ou moins graves appinquees aux plus minces délits, aux plus chétives contraventions. Les prêtres étaient un peu mieux traités que les autres citoyens; s'ils abusaient d'une femme libre, ils en étaient quittes pour la privation de leur office, tandis que les jeunes séminaristes coupables du même fait étaient quelquefois mis à

mort:

On pendait impitoyablement les hommes et les femmes qui prenaient des habits différents de leur sexe; et comme il n'y avait point de carnaval à Mexico, cette terrible peine durait toute l'année.

On pendait les tuteurs infidèles; on pendait ceux qui dissipaient leur patrimoine dans la débauche; on pendait les ivrognes; mais à soixantedix ans on pouvait s'enivrer à son aise, sans crainte d'un pareil sort.

Les menteurs avaient les oreilles et les lèvres coupées, et les pères qui exposaient leurs enfants perdaient leurs biens et leur liberté.

Toutes ces dispositions pénales n'avaient force de loi que dans l'empire proprement dit : les provinces conquises conservaient leurs lois particulières, comme elles conservaient